

No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 16 décembre 2025, à 19 h sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Antonin Valiquette, maire  
Mme Johanne Lebel, conseillère du district 1  
M. Louis Arseneault, conseiller du district 2  
M. Hugues Lafrance, conseiller du district 3  
M. Georges Painchaud, conseiller du district 4  
M. Sébastien Cyr, conseiller du district 5  
M. Gil Thériault, conseiller du district 6  
M. Gordon Burke, maire de la Municipalité de Grosse-Île

Sont aussi présents :

M. Jean A. Hubert, directeur général par intérim  
Mme Alexandra Vigneau, greffière

Quelque 6 personnes assistent également à la séance.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 02 par le président, Antonin Valiquette.

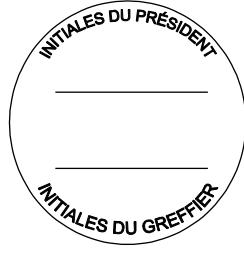
**CM2512-1294**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Johanne Lebel,  
appuyée par Georges Painchaud,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Rapport des comités
5. Approbation de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1 Administration
- 7.2 Services administratifs et trésorerie



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

No. de résolution  
ou annotation

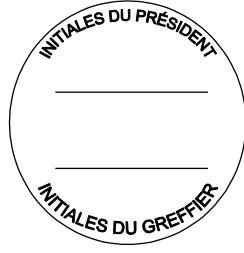
- 7.3 Ressources humaines
- 7.4 Travaux publics
  - 7.4.1 Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 522 – Projet d'étude sur l'optimisation de la gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine
  - 7.4.2 Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 541 – Acquisition d'un broyeur industriel lent à matières résiduelles
- 7.5 Sécurité publique
- 7.6 Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
  - 7.6.1 Convention de subvention pour le déploiement du Réseau accès PME – Autorisation de signature et nomination du comité aviseur
  - 7.6.2 Demande d'aide financière 2025 – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets municipaux et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Recommandations du comité de vitalisation
- 7.7 Loisir, culture et vie communautaire
- 7.8 Infrastructures et bureau de projets
- 7.9 Attractivité, communications et expérience citoyenne
- 7.10 Réglementation municipale
8. Affaires diverses
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été notifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

No. de résolution  
ou annotation

### TRAVAUX PUBLICS

**CM2512-1295**

#### Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 522 – Projet d'étude sur l'optimisation de la gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a procédé à un appel d'offres public le 14 octobre 2025, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO), relativement à un projet d'étude pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres a été diffusé conformément aux lois et règlements en vigueur et que la période de réception des soumissions est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT QUE cinq soumissions ont été reçues, lesquelles sont toutes conformes administrativement;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de l'entreprise Stratzer Conseils inc. est l'offre qui a obtenu la note la plus élevée d'après l'évaluation du comité, équivalant à la soumission la plus basse qui doit être retenue;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gil Thériault,  
appuyée par Louis Arseneault,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'octroyer le contrat pour le projet d'étude sur l'optimisation de la gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine, à l'entreprise Stratzer Conseils inc., au coût de 81 460,20 \$, plus les taxes applicables

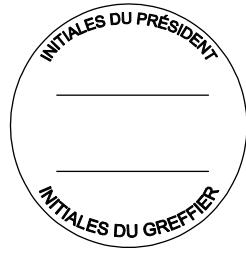
d'autoriser la Direction des travaux publics ou, en son absence, la Direction générale, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution du présent contrat;

de financer cette dépense par une subvention de Recyc-Québec, une entente avec Éco Entreprises Québec et le budget régulier.

**CM2512-1296**

#### Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 541 – Acquisition d'un broyeur industriel lent à matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a procédé à un appel d'offres public le 17 novembre 2025, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO), pour



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

No. de résolution  
ou annotation

l'acquisition d'un broyeur lent à matières résiduelles, servant entre autres au conditionnement des matériaux de construction, de rénovation et de démolition;

**CONSIDÉRANT QUE** cet appel d'offres a été diffusé conformément aux lois et règlements en vigueur et que la période de réception des soumissions est maintenant terminée;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été reçues, lesquelles sont conformes et répondent aux exigences techniques et administratives de l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise 9302-7092 Québec inc. (Empire Attachements) est le plus bas soumissionnaire conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes requises pour cette acquisition sont dûment prévues au budget régulier et par une aide financière accordée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

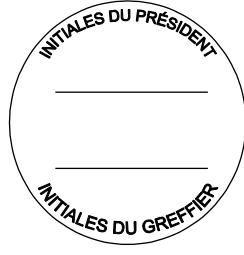
**EN CONSÉQUENCE,**

sur une proposition de Georges Painchaud,  
appuyée par Johanne Lebel,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un broyeur industriel lent à matières résiduelles à l'entreprise 9302-7092 Québec inc. (Empire Attachements), au coût de 469 000 \$, plus les taxes applicables;

d'autoriser la Direction des travaux publics ou, en son absence, la Direction générale, à signer tous les documents requis pour la mise en œuvre du contrat au nom de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;

de financer cette dépense par le budget régulier de la gestion des matières résiduelles et par une aide financière accordée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

No. de résolution  
ou annotation

### **SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

**CM2512-1297**

#### **Convention de subvention pour le déploiement du Réseau accès PME – Autorisation de signature et nomination du comité aviseur**

CONSIDÉRANT QUE le Plan budgétaire provincial de mars 2024 prévoit 22,6M\$ pour le maintien des services visant à accompagner les entreprises dans leur croissance au sein des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du déploiement de ce réseau, les MRC obtiendront un financement correspondant au montant nécessaire pour le maintien d'au moins deux ressources temps plein embauchées depuis le lancement d'Accès entreprise Québec en 2020;

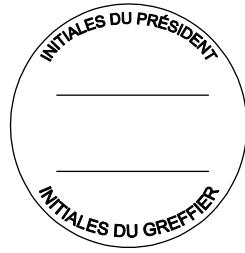
CONSIDÉRANT QUE ces ressources seront soutenues par le Gouvernement du Québec et ses partenaires de mise en œuvre afin qu'elles puissent offrir des services qui répondent aux besoins des entreprises de leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a été autorisée à octroyer à chacune de MRC une subvention d'un montant maximal de 215 000 \$ pour l'exercice financier 2025-2026, pour le renforcement de l'accompagnement des entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE l'article 126.2 de *la Loi sur les compétences municipales* prévoit notamment qu'une MRC peut prendre toute mesure afin de favoriser le local et régional sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite signer la convention de subvention permettant l'adhésion au Réseau accès PME;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.7 b) de la convention de subvention demande la mise à jour du comité aviseur local;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Louis Arseneault,  
appuyée par Sébastien Cyr,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil confirme sa volonté de signer la convention de subvention permettant l'adhésion au Réseau accès PME et qu'il autorise le maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Antonin Valiquette, à signer la convention de subvention permettant le déploiement de ce réseau;

que le conseil nomme les personnes suivantes pour siéger au comité aviseur Réseau accès PME tel que requis par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie conformément à l'article 4.7 b) de la Convention de subvention :

- Annie Lebel, directrice développement du milieu, aménagement du territoire et urbanisme;
- Antonin Valiquette, maire;
- Gino Thorne, directeur général, La Vague;
- Daniel Gaudet, directeur général SADC des Îles;
- Martin Paquette, directeur général, Chambre de commerce des Îles;
- Valérie Landry, copropriétaire, Centre Dentaire Boudreau Landry;
- Clémence Poirier, propriétaire, Magasin du dollar;
- Joël Arseneau, député, à titre d'observateur.

CM2512-1298

### Demande d'aide financière 2025 – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets municipaux et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Recommandations du comité de vitalisation

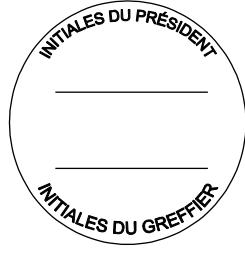
CONSIDÉRANT QUE le projet de Pôle villageois de Grande-Entrée a été soumis au comité de vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a identifié ce projet prioritaire pour l'année en cours;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation a procédé à l'examen de ce projet, qu'il répond aux critères de sélection et qu'il fait l'objet d'une recommandation positive;

CONSIDÉRANT la concordance de ce projet avec les différents axes du Cadre de vitalisation du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

16 décembre 2025

Sur une proposition de Gordon Burke,  
appuyée par Georges Painchaud,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'aide financière de 100 000 \$ provenant du Fonds régions et ruralité (volet 4) soit consentie au projet de Pôle villageois de Grande-Entrée pour un total de coût de projet de 250 000 \$.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- Par rapport aux déchets, référence aux services de la Municipalité de Portneuf qui a une pratique innovante en matière de disposition de déchets de construction, rénovation et démolition (CRD).

**CM2512-1299**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Georges Painchaud,  
appuyée par Gil Thériault,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 19 h 20.

---

Antonin Valiquette, maire

Alexandra Vigneau, greffière

---